



Message de la PDG

Chez Woodside, notre mission est de fournir une énergie fiable et abordable pour aider les gens à améliorer leur qualité de vie. Atteindre cet objectif dépend non seulement de ce que nous faisons, mais aussi de *la manière dont nous le faisons.*

Nous nous engageons à respecter les plus hautes normes d'éthique dans la conduite de nos activités.

Notre Code de conduite, fondé sur nos valeurs, définit les comportements attendus de toutes les personnes qui travaillent pour nous, avec nous ou en notre nom.

Respecter ce code nous aide à prendre de meilleures décisions, à instaurer et maintenir la confiance avec nos partenaires et nos communautés, et à obtenir de meilleurs résultats pour l'ensemble de nos parties prenantes.

Il contribue également à créer un environnement de travail où chacun se sent en sécurité, respecté, et encouragé à agir correctement.

Je vous invite à prendre le temps de lire ce code et de bien comprendre vos responsabilités en tant que membre de l'équipe Woodside.

En appliquant notre code et en incarnant nos valeurs, nous deviendrons une entreprise plus inclusive et plus audacieuse.

Cela garantira que Woodside reste un lieu de travail exceptionnel, un partenaire de référence, et qu'elle soit bien positionnée pour réussir à travers la transition énergétique.

Merci,

Liz Westcott
PDG et directrice générale



Sommaire

MESSAGE DE LA PDG 1

NOTRE CODE 3

NOS VALEURS 4

APPLICATION DE NOTRE CODE 5

Les dirigeants de Woodside	5
Modèle de prise de décision éthique	6
S'exprimer	7
Violation de notre code	8

NOS COLLABORATEURS 9

Notre santé, sécurité et bien-être	10
Nos comportements respectueux	11
Lutter contre les comportements nocifs au travail	12

NOS ACTIVITÉS 13

Notre environnement	14
Peuples autochtones	14
Respect des droits humains	15
Nos communautés	15

NOS PRATIQUES COMMERCIALES 16

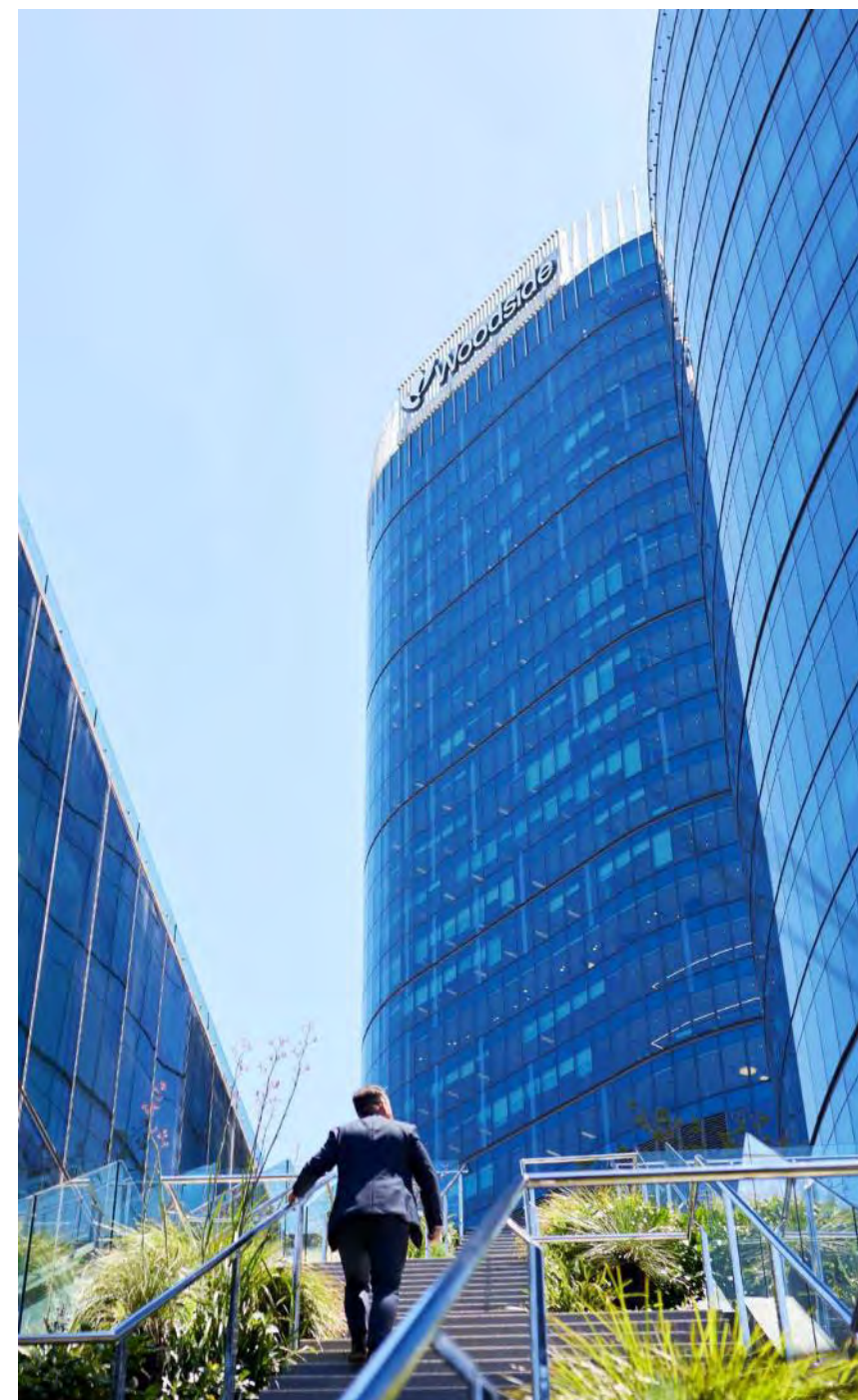
Lutte contre la corruption	17
Échange de cadeaux et divertissements	18
Éviter les conflits d'intérêts	19
Concurrence loyale	21
Sanctions et lois commerciales	22

NOS ACTIFS ET INFORMATIONS 23

Nos actifs	24
Politiques et procédures comptables	25
Nos informations	26
Protection de la vie privée	30
Utilisation des systèmes informatiques	31

NOS PARTENAIRES ET LE GOUVERNEMENT 34

Nos partenaires commerciaux	35
Participants de la coentreprise	36
Nos clients	36
Interactions avec les gouvernements	37



Notre Code de conduite



Notre code de conduite est essentiel à ce que nous sommes, à ce que nous faisons et à la manière dont nous agissons.

Fondé sur nos Valeurs, il définit les principes, pratiques et normes de conduite personnelle et professionnelle que chacun doit adopter dans ses activités quotidiennes.

Notre Code est complété par les règles et lignes directrices contenues dans les politiques, processus, normes, procédures, guides et outils du Système de Management de Woodside (notre WMS). Il fonctionne également en lien avec le Manuel des Autorités et la Déclaration relative à la tolérance au risque de Woodside.

En plus de respecter notre Code, vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables à votre rôle et à vos activités. Lorsque ces lois ou réglementations imposent des exigences moins strictes que celles de notre Code, c'est toujours le niveau d'exigence le plus élevé – celui de notre Code – qui s'applique.

UTILISATION DE NOTRE CODE

Chez Woodside, nous faisons ce qui est juste, même quand ce n'est pas facile.

Notre code est là pour vous guider afin de prendre les bonnes décisions et d'agir en accord avec nos valeurs.

Il définit vos responsabilités en tant que membre de l'équipe Woodside.

Si vous êtes confronté à une décision difficile dans le cadre de votre travail, vous pouvez vous appuyer sur les orientations de notre Code – y compris le Modèle de prise de décision éthique de Woodside – pour vous aider à choisir la bonne voie.

Notre code explique également comment exprimer vos préoccupations et signaler un problème si vous constatez ou subissez une violation de notre Code – une responsabilité que nous partageons tous chez Woodside.

Nos valeurs

Tout ce que nous faisons est guidé par nos valeurs, inspiré par notre mission et orienté par notre stratégie.

NOTRE MISSION

Fournir une énergie fiable et abordable pour aider les gens à améliorer leur qualité de vie.

NOTRE STRATÉGIE

Prosperer grâce à la transition énergétique

UNE ÉQUIPE

Nous sommes inspirés par notre objectif commun.

Nous nous défions, nous nous respectons et nous nous soutenons mutuellement.

Nous favorisons l'inclusion, valorisons la diversité et restons fidèles à nous-mêmes.

NOUS NOUS SOUÇIONS

Nous veillons à la sécurité les uns des autres.

Nous écoutons et répondons avec humilité.

Nous respectons l'environnement, agissons de manière responsable et prenons soin des communautés.

Nous nous adaptons aux attentes du monde à notre égard.

INNOVER AU QUOTIDIEN

Nous explorons de nouvelles idées, concevons des solutions créatives et innovons dans nos approches pour répondre aux besoins énergétiques d'aujourd'hui tout en préparant une énergie abordable et à faible émission de carbone pour demain.

LES RÉSULTATS COMPTENT

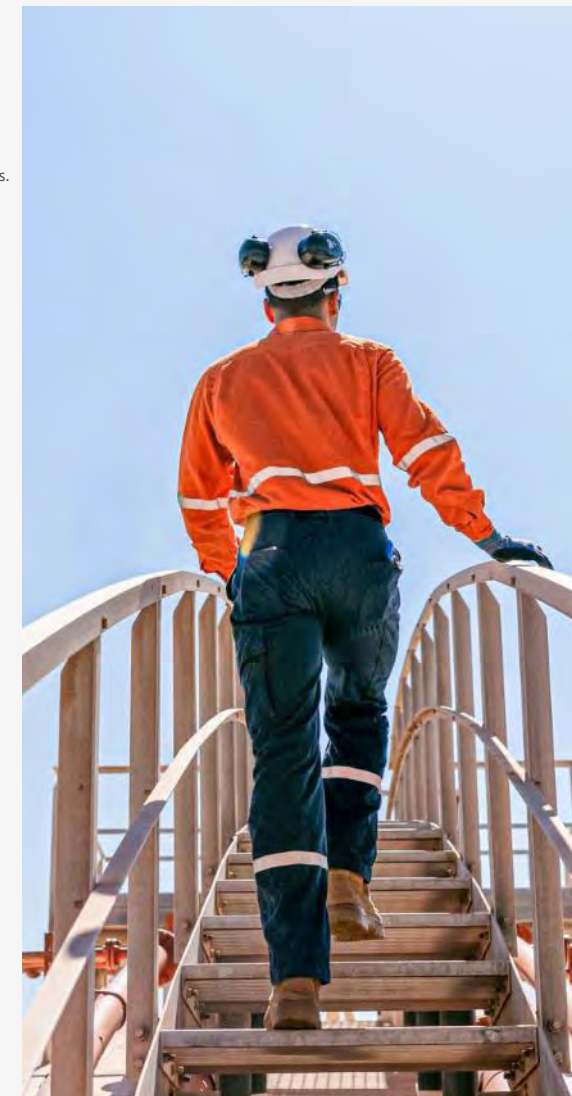
Nous saisissons les opportunités et faisons preuve de courage en prenant les risques appropriés et en apprenant de nos erreurs.

Nous dépensons et investissons comme s'il s'agissait de notre propre argent. Nous éprouvons une grande fierté pour nos réussites.

ÉTABLIR ET MAINTENIR LA CONFIANCE

La confiance demande du temps et des efforts, ne sera pas tenue pour acquise.

Nous entretenons des relations solides et agissons avec intégrité, en respectant nos engagements et en les exécutant avec soin et excellence.



Application de notre code

À TOUT LE MONDE

Notre Code s'applique à tous les administrateurs, dirigeants, cadres, responsables, superviseurs, employés, sous-traitants et prestataires de services de Woodside, où qu'ils se trouvent.

Il précise clairement vos responsabilités, applicables au travail ainsi qu'aux événements et activités liés au travail, y compris après les heures de bureau et lors de vos déplacements pour le compte de Woodside.

Woodside attend de toutes les personnes qui travaillent pour nous, avec nous ou en notre nom de :

- **Connaître vos responsabilités** en vertu de notre Code. Lire et comprendre le Code, et suivre la formation obligatoire sur le Code de conduite.
- **Respecter notre code** ainsi que les autres politiques, normes, processus et procédures applicables à votre rôle ou à vos activités.
- **Appliquer nos valeurs** dans toutes vos activités professionnelles.
- **Signaler** tout ce qui vous semble incorrect ou incompatible avec notre code.

AUX PARTENAIRES

Woodside attend des tiers avec lesquels nous traitons, y compris les fournisseurs, les partenaires communautaires et les partenaires de coentreprise, qu'ils respectent et adoptent des normes de conduite personnelle et professionnelle équivalentes à celles énoncées dans notre code.

LES DIRIGEANTS DE WOODSIDE

Chez Woodside, nos dirigeants jouent un rôle essentiel pour veiller au respect de notre Code et pour créer un environnement où nos collaborateurs se sentent en sécurité, respectés et libres de s'exprimer sans crainte de représailles.

Si vous êtes un dirigeant chez Woodside, vous devez :

- Montrer l'exemple, en appliquant notre code, en incarnant nos valeurs et en encourageant les comportements éthiques en toutes circonstances.
- Veiller à ce que tous les membres de votre équipe (y compris les prestataires et les fournisseurs de services) connaissent leurs responsabilités selon notre code.
- Favoriser un environnement de travail respectueux où les membres de l'équipe se sentent en sécurité (physiquement et psychologiquement) et libres de s'exprimer et de soulever des questions ou des préoccupations.
- Veiller à ce que tous les membres de votre équipe respectent notre code lors des événements liés au travail ainsi que lors d'activités en dehors des heures de bureau.
- Signaler toute violation de notre code dont vous avez connaissance, y compris celles qui vous sont rapportées.
- Veiller à ce que tous les membres de votre équipe connaissent les obligations et exigences légales liées à leurs domaines de responsabilité, et suivent la formation requise sur le Code de conduite.



Application de notre code

MODÈLE DE PRISE DE DÉCISION ÉTHIQUE

Une conduite éthique est essentielle à notre réussite.

Elle protège la valeur de l'entreprise, facilite nos activités et soutient notre Stratégie pour prospérer à travers la transition énergétique

La promotion d'une culture de conformité et de comportement éthique permet également à Woodside de préserver et de renforcer sa réputation et de répondre aux attentes de nos parties prenantes.

Pour toute décision difficile ou importante, vous devez vous référer à notre code ainsi qu'à ce modèle de prise de décision éthique afin de vous guider vers la *bonne* décision.

Si la réponse à l'une de ces quatre questions du modèle est « non » ou « peut-être » - ou si vous avez un doute - demandez conseil à un membre de l'équipe Éthique et Conformité ou de l'équipe juridique, ou à un cadre supérieur de confiance.



EST-CE LÉGAL ?

Avez-vous demandé des conseils sur les implications légales ou réglementaires ?



EST-CE CONFORME À NOS VALEURS ?

Avez-vous pris en compte nos valeurs dans votre décision ?



AVEZ-VOUS PRIS EN COMPTE LES IMPACTS SUR LES PARTIES PRENANTES ET LA RÉPUTATION ?

Êtes-vous à l'aise pour assumer votre décision aujourd'hui et à l'avenir ?



EST-CE CONFORME AUX POLITIQUES DE WOODSIDE ET À NOTRE WMS ?

Cette décision est-elle conforme à notre code, aux politiques de Woodside et à notre WMS ?

Application de notre code

S'EXPRIMER

Chez Woodside, chacun doit se sentir en sécurité et être encouragé à s'exprimer sans crainte de représailles.

Cela inclut le fait de soulever des problèmes liés au travail ou de signaler toute situation de conduite inappropriée sur le lieu de travail, ainsi que toute violation de notre code, de nos valeurs ou d'autres politiques et procédures de Woodside.

Il existe plusieurs moyens pour signaler des préoccupations si vous constatez ou êtes témoin de comportements contraires à notre Code, notamment :

- un chef de département ou un dirigeant en qui vous avez confiance ;
- Les Ressources Humaines ;
- un membre de l'Équipe Éthique et Conformité ;
- un membre senior de l'Équipe juridique ; ou
- La ligne d'assistance téléphonique externe de Woodside pour les dénonciateurs, EthicsPoint (woodside.ethicspoint.com)

Woodside dispose d'un service de lanceurs d'alerte géré par un organisme externe, EthicsPoint. Grâce à EthicsPoint, vous avez la possibilité de soumettre un signalement confidentiel et anonyme à Woodside (via un formulaire en ligne ou par téléphone), de fournir des informations et de répondre à des questions de clarification tout en restant anonyme.

Tout le monde, y compris les employés de Woodside et les membres de leur famille, les prestataires de services, les membres des communautés et les personnes travaillant dans nos chaînes d'approvisionnement, peut utiliser EthicsPoint pour faire un signalement.

EthicsPoint propose plusieurs options de langues pour effectuer un signalement.

Les signalements effectués en vertu des lois sur les lanceurs d'alerte peuvent être réalisés conformément à la Politique de signalement de Woodside.

Cette politique explique comment les lanceurs d'alerte éligibles peuvent faire des signalements protégés en vertu des lois applicables et précise les protections prévues par ces lois.

Woodside s'engage à préserver la confidentialité de ses processus de plainte, de signalement et d'enquête dans la mesure du possible et conformément à la politique de dénonciation.

Woodside ne tolérera aucune forme de représailles, de vengeance ou de préjudice à l'encontre d'une personne parce que celle-ci a signalé, ou pourrait signaler, une violation présumée ou réelle de notre code, ou a fourni à Woodside des informations concernant une telle violation. De tels comportements sont contraires à notre code et à nos valeurs.

Q : J'ai observé quelque chose sur mon lieu de travail qui me semble anormal et qui pourrait être contraire à notre code et à nos valeurs. Dois-je le signaler à Woodside ?

R : Oui, vous devez le signaler.

Souvent, Woodside n'a aucun moyen de connaître un incident, un problème de sécurité ou tout autre problème ou comportement inapproprié sur le lieu de travail si personne ne le signale.

En vous exprimant, vous permettez à Woodside de prendre des mesures pour résoudre les problèmes. C'est également un moyen essentiel d'assurer un environnement de travail sûr, ouvert, inclusif et diversifié, exempt de discrimination, de harcèlement et d'autres comportements inappropriés.

VOS RESPONSABILITÉS

En tant que membre de l'équipe Woodside, il est de votre responsabilité de signaler toute violation ou suspicion de violation de notre code.

Si vous constatez quelque chose, signalez-le.

Rappelez-vous – vous pouvez le faire par l'un des canaux mentionnés ci-dessus, y compris via EthicsPoint, où vous pouvez communiquer et fournir des informations de manière anonyme tout en préservant la confidentialité.

Lorsque vous signalez un problème, vous devez fournir suffisamment de détails pour permettre à Woodside d'examiner correctement la situation et de mener une enquête si nécessaire.

Autres ressources

Site web EthicsPoint
EthicsPoint - Woodside Energy Group

Politique de protection des dénonciateurs
whistleblower-policy.pdf

Site Web intranet Éthique et Conformité
Éthique et Conformité



Application de notre code

VIOLATION DE NOTRE CODE

Woodside applique une politique de tolérance zéro face aux comportements non éthiques.

Toutes les allégations de violation de notre code seront examinées et, le cas échéant, feront l'objet d'une enquête. Si une violation est avérée, des mesures disciplinaires appropriées seront prises.

Le non-respect de notre code, de nos valeurs ou d'autres politiques ou procédures de Woodside peut avoir de graves conséquences, pouvant aller jusqu'à la rupture de votre contrat de travail ou de votre collaboration avec Woodside

Des mesures disciplinaires seront prises si vous :

- Enfreignez directement notre code, nos valeurs ou d'autres politiques ou procédures de Woodside, notamment en adoptant des comportements illégaux ou inappropriés au travail, lors d'un événement lié au travail ou pendant vos activités en dehors des heures de bureau qui sont liées à votre emploi. Cela inclut les déplacements professionnels pour le compte de Woodside.
- Approuvez une action ou tolérez le comportement d'autrui constituant une violation.

La nature des mesures disciplinaires dépendra de la gravité de la violation et pourra inclure des réprimandes, des avertissements formels, des rétrogradations ou la rupture de votre contrat de travail, et/ou le remboursement à Woodside de tout avantage indu résultant de la violation.

Toute violation de notre code par un employé sera également prise en compte lors du processus annuel d'évaluation de la performance, comme un facteur pertinent pour déterminer sa performance individuelle et globale.

Si vous enfreznez notre code et que vos actions violent également les lois ou réglementations applicables, Woodside peut saisir les autorités compétentes. Woodside ne paiera aucune pénalité qui vous serait infligée à la suite de telles infractions.



Nos collaborateurs

La santé, la sécurité et le bien-être de nos collaborateurs, tant sur le plan physique que psychologique, sont primordiaux.

Nous aspirons à instaurer une culture de travail où chacun se sent inclus, respecté et valorisé pour ses perspectives et ses qualités uniques.



Nos collaborateurs

NOTRE SANTÉ, SÉCURITÉ ET BIEN-ÊTRE

Nous nous engageons à maintenir les plus hautes normes en matière de santé, de sécurité et de bien-être pour l'ensemble de nos employés, de nos contractants et de nos parties prenantes.

Chaque individu a la responsabilité de contribuer à un environnement de travail sûr en respectant les protocoles de sécurité établis, en signalant les dangers et en accordant la priorité à son bien-être physique et mental.

Nous encourageons une culture d'amélioration continue, de gestion des risques et d'engagement proactif afin de prévenir les incidents et de protéger les vies.

En travaillant ensemble avec intégrité et vigilance, nous garantissons un lieu de travail plus sûr et plus sain pour tous.

Grâce à la collaboration avec les employés, les contractants et les prestataires de services, nous maintenons les plus hautes normes de sécurité et de responsabilité, en favorisant un environnement de travail où la sécurité demeure une priorité partagée, quels que soient les rôles ou les lieux.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Comprendre et respecter les attentes de Woodside en matière de santé, de sécurité et d'environnement ; la procédure sur l'alcool et les autres drogues ainsi que les autres normes de gestion, procédures locales et lois et règlements applicables.
- Identifier, évaluer et réduire les risques pour la santé, la sécurité et le bien-être liés à vos responsabilités professionnelles et à votre environnement de travail.
- Vous présenter au travail et aux événements professionnels en étant apte à exercer vos fonctions de manière compétente, sans compromettre votre santé, votre sécurité ou celle des autres.
- Intégrer la santé, la sécurité et le bien-être mental dans la planification, la prise de décision et la gestion des personnes, en veillant à ce que l'évaluation des risques fasse partie intégrante du processus.
- Prendre en compte les exigences HSE lors de la conception, de l'achat, de la construction ou de la modification d'équipements et d'installations, en identifiant et traitant les risques potentiels avant qu'ils ne surviennent.
- Favoriser une culture de sécurité où chacun connaît ses responsabilités, se sent capable d'identifier, de signaler et d'agir face aux risques potentiels. Cela inclut le maintien de l'aptitude au travail et la garantie du bien-être de nos collègues, contractants et visiteurs.
- Agir de manière durable, en tenant compte des risques à long terme pour la santé, la sécurité et le bien-être, afin d'assurer des opérations sûres et responsables.



Autres ressources

Politique en matière de santé et de sécurité
[health-safety-environment-and-quality-policy.pdf](#)

Attentes en matière de Santé, sécurité et environnement
[dmslink.app.woodside](#)

Procédure d'évaluation des risques HSE
[dmslink.app.woodside](#)

Procédure sur l'alcool et les autres drogues
[dmslink.app.woodside](#)

Nos collaborateurs

NOS COMPORTEMENTS RESPECTUEUX

Nous nous engageons à faire de Woodside un lieu de travail exemplaire pour toutes et tous.

Notre capacité à optimiser la performance de l'organisation et à réussir la transition énergétique repose sur notre unité en tant qu'une Équipe.

Nous nous efforçons de créer un environnement inclusif, sûr, épanouissant et exempt de toute forme de discrimination, de harcèlement ou de comportements inappropriés.

Nous reconnaissons qu'une main-d'œuvre diversifiée constitue un atout concurrentiel majeur.

Notre politique consiste à recruter, développer et gérer nos collaborateurs en fonction de leur compétence individuelle et de notre engagement envers l'inclusion et la diversité.

L'inclusion désigne un environnement fondé sur la confiance et le sentiment d'appartenance, où chacun se sent libre d'être pleinement lui-même au travail.

Notre conception de la diversité englobe les différences liées à l'âge, la nationalité, l'origine ethnique ou nationale, la race, les croyances religieuses, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut intersexe, l'identité ou l'expression de genre, la situation familiale ou conjugale, le handicap, la neurodiversité, les origines culturelles, les styles de pensée, l'expérience, le parcours familial (y compris les responsabilités familiales et l'éducation).

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Traitez chaque personne avec dignité et respect, conformément à nos valeurs.
- Promouvoir l'inclusion et la diversité à travers vos actions et vos interactions.
- Créer un environnement où les idées peuvent être discutées et remises en question de manière constructive, dans le respect de chacun, afin que chacun puisse être lui-même et se sentir en sécurité au travail.
- Signaler tout comportement qui enfreint notre code, nos valeurs ou notre politique relative au respect en milieu de travail.
- Favoriser une culture de travail fondée sur nos valeurs, où chacun se sent inclus, respecté et valorisé pour ses points de vue et qualités uniques, et encouragé à s'exprimer face à des comportements inappropriés en milieu de travail.
- Garantir des pratiques équitables dans le recrutement, le développement et la gestion de nos collaborateurs, ainsi que dans toutes vos interactions avec autrui.

Autres ressources

Politique de travail respectueux
[website/codeofconduct/](#)

Lignes directrices de Woodside sur la discrimination, l'intimidation et le harcèlement
[dmslink.app.woodside](#)



Nos collaborateurs

LUTTER CONTRE LES COMPORTEMENTS NOCIFS AU TRAVAIL

Woodside ne tolère aucun comportement irrespectueux ou inapproprié en milieu de travail.

Des conduites telles que l'intimidation, la discrimination, le harcèlement, le harcèlement sexuel, la victimisation, le sexisme, le racisme et d'autres comportements nuisibles vont à l'encontre de notre code, de nos valeurs et de notre politique de travail respectueux et n'ont aucune place chez Woodside.

Ces comportements nocifs peuvent avoir un impact profond sur les victimes, les témoins et les collègues, et entraîner de graves risques pour la santé, la sécurité et le bien-être au travail.

Nous avons tous la responsabilité de signaler les comportements nocifs observés sur le lieu de travail afin d'aider Woodside à maintenir un environnement de travail sûr, ouvert, inclusif et diversifié, exempt de tels comportements.

Autres ressources

Politique de travail respectueux
[website/codeofconduct/](#)

Lignes directrices de Woodside sur la discrimination,
l'intimidation et le harcèlement

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Respecter notre code et notre politique de travail respectueux, lors d'événements professionnels et durant les activités en dehors des heures de travail qui sont liées à l'emploi ou aux missions pour Woodside.
- Traiter tout le monde avec dignité, courtoisie et respect, et vous abstenir de tout comportement intimidant, offensant, dégradant ou menaçant envers un individu ou un groupe.
- Comprendre que Woodside n'a aucune tolérance à l'égard des comportements inappropriés en milieu de travail, tels que la discrimination, l'intimidation, le harcèlement, le harcèlement sexuel, la victimisation, le sexisme ou le racisme — et qu'un tel comportement peut entraîner de graves conséquences, allant jusqu'à la rupture de votre contrat de travail ou de collaboration avec Woodside.
- Agir de manière responsable lorsque de l'alcool est servi lors d'événements professionnels en dehors du bureau ou en dehors des heures de travail, lors de moments conviviaux avec des collègues, ou lors de déplacements professionnels pour Woodside.
- Comprendre qu'une consommation irresponsable d'alcool dans de telles occasions est inacceptable et peut engendrer des comportements nocifs au travail ainsi que de graves risques pour la santé, la sécurité et le bien-être en milieu professionnel.

Q : Qu'est-ce que le harcèlement sexuel ?

R : Le harcèlement sexuel désigne toute avance sexuelle non sollicitée, toute demande non désirée de faveurs sexuelles ou toute autre conduite à caractère sexuel non souhaitée, dans des circonstances où une personne raisonnable, compte tenu de l'ensemble des circonstances, pourrait anticiper que la personne harcelée se sente offensée, humiliée ou intimidée.

Q : Quels sont des exemples de harcèlement sexuel ?

R : Selon notre code, la Politique de travail respectueux, les procédures et normes internes et/ou les lois et règlements applicables, le harcèlement sexuel peut inclure :

- Des commentaires sur la vie privée ou l'apparence d'une personne.
- Des remarques ou plaisanteries à connotation sexuelle.
- Des commentaires ou avances inappropriés sur les réseaux sociaux ou par messagerie directe.
- Des comportements à connotation sexuelle, comme des regards insistants ou déplacés.
- Frôler volontairement quelqu'un, le toucher, le caresser ou tout autre contact physique non désiré ou importun.
- Afficher des écrans de veille, des photos, des calendriers ou des objets offensants.
- Adresser de manière répétée des invitations non désirées à sortir.
- Publier des contenus sexuels explicites sur des réseaux sociaux.
- Proférer des insultes ou moqueries à caractère sexuel.
- Envoyer des courriels, messages Teams, SMS ou publications à caractère sexuellement explicite.

Q : Qu'est-ce que l'intimidation ?

R : L'intimidation survient lorsqu'un individu ou un groupe d'individus adopte de façon répétée, sur le lieu de travail, un comportement déraisonnable envers une personne ou un groupe, et que ce comportement crée un risque pour la santé et la sécurité. Il n'est pas nécessaire que l'individu ou le groupe ait l'intention de harceler pour que cela constitue de l'intimidation.

Des mesures de gestion raisonnables, menées de manière appropriée, ne constituent pas de l'intimidation au travail. De même, un désaccord raisonnable et une discussion respectueuse et constructive entre collègues dans le cadre d'un échange d'idées ne constituent pas de l'intimidation.

Nos activités

Woodside s'engage à respecter les personnes et les communautés avec lesquelles nous interagissons, l'environnement, ainsi que les terres et lieux où nous exerçons nos activités.

Nos activités

NOTRE ENVIRONNEMENT

Nous visons une performance environnementale exemplaire, conscients de la valeur de la nature et de la responsabilité que nous partageons tous dans la gestion de nos environnements uniques.

Nous savons que notre performance environnementale est essentielle pour atteindre l'excellence opérationnelle, établir la confiance avec nos communautés et générer de la valeur sociale et actionnariale.

Le maintien de notre licence d'exploitation et la garantie de notre succès à long terme dépendent de l'efficacité avec laquelle nous comprenons, améliorons, évitons et réduisons nos impacts sur l'environnement dans l'ensemble de notre portefeuille mondial.

Notre engagement en faveur du développement durable est ancré dans nos activités à travers notre Politique Environnement et Biodiversité, qui oriente la manière dont nous gérons, minimisons et, lorsque cela est possible, éliminons les impacts environnementaux de nos activités.

Nous soutenons activement des résultats positifs pour la biodiversité grâce à des investissements ciblés dans des initiatives de conservation et de restauration, en cohérence avec nos valeurs fondamentales.

Nous collaborons avec les communautés locales afin de comprendre leurs priorités environnementales et d'intégrer ces perspectives dans notre planification et notre processus décisionnel.

Tout au long de notre chaîne de valeur, nous prenons des mesures proactives pour :

- Prévenir ou réduire les impacts sur l'air, l'eau et la terre ;
- Protéger les écosystèmes et la biodiversité ;
- Promouvoir et mettre en œuvre une gestion efficace des déchets ; et
- Comprendre et identifier les opportunités d'améliorer notre performance environnementale.

Autres ressources

Politique Environnement et Biodiversité
[environnement-et-biodiversite-politique.pdf](#)

Procédure de gestion environnementale
[dmslink.app.woodside](#)

PEUPLES AUTOCHTONES

Nous nous engageons à établir et à maintenir des relations respectueuses avec les peuples autochtones dans les régions où nous exerçons nos activités.

Nous comprenons l'importance d'identifier et de collaborer avec ceux qui entretiennent des liens culturels et spirituels de longue date avec les terres et les eaux où nous sommes présents.

Woodside collabore et établit des partenariats avec les peuples autochtones afin de créer des retombées économiques, sociales et culturelles positives.

Notre engagement auprès des peuples autochtones s'appuie sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Nous nous engageons à soutenir l'autodétermination, la reconnaissance de la vérité historique, l'autonomisation économique, une gouvernance d'entreprise solide, le leadership et la protection du patrimoine culturel.

Nous respectons et nous engageons à protéger le patrimoine culturel en veillant à ce que nos processus de gestion du patrimoine culturel soient rigoureux, transparents et fondés sur la consultation ainsi que sur un dialogue continu avec les peuples autochtones.

Autres ressources

Politique relative aux peuples autochtones
[working-respectfully-policy.pdf](#)

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Respecter la politique relative aux peuples autochtones et la politique Environnement et Biodiversité en toutes circonstances pertinentes.
- Comprendre l'importance de préserver un environnement sain et mener toutes les activités opérationnelles pour le compte de Woodside de manière à minimiser les impacts environnementaux potentiels.
- Signaler tout problème ou préoccupation environnementale à Woodside, afin de permettre à l'entreprise de gérer efficacement et, autant que possible, de réduire tout impact environnemental associé.



Nos activités

RESPECT DES DROITS HUMAINS

Il est de la responsabilité de chacun de respecter les droits humains dans toutes les activités de Woodside et tout au long de notre chaîne de valeur.

La Politique sur les droits humains de Woodside décrit notre engagement à conduire nos activités de manière à respecter les droits humains de toutes les personnes, y compris nos employés, les communautés dans lesquelles nous sommes actifs et celles et ceux travaillant au sein de nos chaînes d'approvisionnement.

Nous agissons en prenant des mesures pour identifier, prévenir et atténuer les impacts potentiels négatifs sur les droits humains dans nos activités existantes et pour les nouvelles opportunités.

Nous nous opposons à toutes les formes d'esclavage moderne, y compris le travail forcé, le travail des enfants, le lien par la dette ou la traite d'êtres humains, dans nos opérations et nos chaînes d'approvisionnement.

Nous nous engageons à soutenir les Principes volontaires sur la sécurité et les droits humains afin de contribuer à la sécurité de nos collaborateurs, de nos actifs, des environnements dans lesquels nous travaillons et des communautés avec lesquelles nous interagissons.

Nous dialoguons avec les communautés susceptibles d'être impactées par nos activités et mettons à disposition des mécanismes de réclamation permettant aux personnes de soulever des plaintes ou préoccupations, ainsi que des processus pour leur résolution.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez:

- Respecter la politique sur les droits humains en toutes circonstances pertinentes.
- Comprendre les impacts potentiels sur les droits humains liés à toutes vos activités et prendre les mesures appropriées pour prévenir et atténuer, dans la mesure du possible, tout impact négatif.
- Respecter les exigences de diligence raisonnable et de contractualisation de Woodside concernant les droits humains et l'esclavage moderne.
- Suivre la formation sur les droits humains requise pour votre fonction.
- Signalez tout impact ou problème potentiel ou réel sur les droits humains dont vous avez connaissance, afin que Woodside puisse prendre les mesures appropriées pour y remédier.

Autres ressources

Politique sur les droits humains
[human-rights-policy.pdf](#)

Notre approche des droits humains
[notre-approche-en-matière-de-droits-de-l'homme.pdf](#)

Politique sur les communautés durables
[sustainable-communities-policy.pdf](#)

Attentes en matière de plaidoyer auprès des parties prenantes, licence sociale et patrimoine culturel
[dmslink.app.woodside](#)

NOS COMMUNAUTÉS

Woodside prend soin de ses collaborateurs et des communautés dans lesquelles elle est présente.

Nous établissons des partenariats durables avec les communautés locales et les principales parties prenantes dans les zones où nous opérons.

Ces relations sont essentielles pour notre licence sociale d'exploitation, notre capacité à soutenir nos projets de croissance et notre position en tant que futur partenaire de choix.

Woodside respecte, prend en considération et répond aux intérêts de ses parties prenantes. Nous nous engageons à :

- Dialoguer ouvertement et consulter les communautés locales et leurs représentants, les organisations non gouvernementales et les instances gouvernementales à tous les niveaux, afin de s'assurer que les impacts réels et potentiels de nos activités sont identifiés et correctement gérés.
- Prendre en compte les impacts des grands projets sur les communautés locales, les infrastructures locales et le potentiel de conflit, ainsi que leurs conséquences sur la sécurité.



Nos pratiques commerciales

Woodside s'engage à mener toutes ses activités commerciales de manière éthique et en conformité avec les lois et réglementations applicables.

Nos pratiques commerciales

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Woodside interdit la corruption et les pots-de-vin, sous toutes leurs formes, qu'ils soient directs ou indirects, dans le secteur privé ou public, partout dans le monde.

Nous comprenons les menaces sérieuses et importantes que représentent la corruption et les pots-de-vin pour les organisations commerciales et les communautés à l'échelle mondiale. Ils compromettent la concurrence loyale, érodent la confiance du public envers les gouvernements et les entreprises, et désavantagent les économies développées comme en développement.

Les violations des lois anti-corruption applicables à Woodside, à ses partenaires commerciaux ou à des tiers agissant pour son compte peuvent entraîner de graves conséquences, y compris des peines d'emprisonnement et des amendes importantes.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez:

- Respecter notre code et la Politique anti-corruption (lois ABC) en toutes circonstances pertinentes.
- Ne jamais, directement ou indirectement, offrir, verser, solliciter, recevoir, promettre, autoriser ou donner à quiconque un cadeau, pot-de-vin, commission, incitation, faveur, paiement ou tout autre avantage à ou de la part de quelqu'un dans le secteur privé ou public, dans le but d'obtenir ou de conserver indûment un avantage pour Woodside, ses collaborateurs ou toute personne associée à Woodside.
- Cette interdiction comprend les paiements de facilitation (ou « paiements de gré à gré » ou « paiements rapides ») – généralement de petits paiements faits à un agent gouvernemental pour accélérer l'exécution d'une fonction administrative routinière.
- Respectez les règles et principes régissant l'échange de cadeaux et de divertissements avec des tiers, tels qu'énoncés dans la politique ABC.
- Enregistrer et obtenir l'approbation préalable du service Éthique et Conformité via le registre des cadeaux et divertissements lorsque vous échangez des cadeaux ou des divertissements dépassant les seuils monétaires définis dans notre code.
- Ne pas financer de voyage sponsorisé ou de frais de déplacement pour des fonctionnaires (y compris des aînés ou représentants des communautés autochtones autorisés à agir au nom d'un groupe ou d'une communauté autochtone) sans l'accord préalable du service Éthique et conformité via l'application d'approbation Éthique et conformité.
- Ne pas nommer de « représentant ou agent local » (tel que défini dans la Politique ABC) pour agir pour le compte de Woodside sans l'accord préalable du service Éthique et conformité via l'application d'approbation Éthique et conformité.
- Signaler un comportement répréhensible ou des signaux d'alerte relatifs à la corruption ou aux pots-de-vin par toute personne en lien avec les activités de Woodside, y compris le personnel de Woodside ou tout tiers fournissant des services pour ou au nom de Woodside.



Autres ressources

Politique anti-corruption
[anti-bribery-and-corruption-policy.pdf](#)

Site Web EthicsPoint
[EthicsPoint - Woodside Energy Group](#)

Registres des cadeaux et divertissements
[Éthique et conformité](#)

Application d'approbation Éthique et Conformité
[Éthique et conformité](#)

Procédure du programme d'éthique et de conformité
[dmslink.app.woodside](#)

Nos pratiques commerciales

ÉCHANGE DE CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

Offrir et recevoir des cadeaux ou des divertissements peut constituer un moyen légitime de développer et d'entretenir de bonnes relations d'affaires.

Cependant, cela peut aussi fonctionner — ou être perçu comme fonctionnant — dans le but d'obtenir ou de conserver indûment un avantage commercial ou autre.

Woodside exige que tous les cadeaux et divertissements impliquant des parties externes soient proposés ou acceptés en toute transparence, conformément aux politiques de Woodside et à toutes les lois applicables, et sans aucune intention d'influencer indûment le destinataire.

Dans certains pays, des limites strictes s'appliquent à la valeur des cadeaux et divertissements qui peuvent légalement être offerts à des fonctionnaires. Si vous n'êtes pas certain de l'existence ou de l'applicabilité de telles restrictions, vous devez contacter un membre de l'équipe Éthique et Conformité.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Ne pas offrir, fournir, solliciter ou accepter, directement ou indirectement, des cadeaux ou divertissements excessifs, fréquents ou somptueux.
- Tenir compte de la valeur et de la fréquence des cadeaux ou des divertissements échangés avec la même partie sur une période de six mois, et évaluer si cela est approprié au regard des usages courants, des pratiques commerciales générales et des lois et coutumes locales applicables.
- Veiller à ce que toute offre ou acceptation de cadeaux ou de divertissements soit conforme à la Politique anti-corruption et ne vise pas à obtenir ou conserver indûment un avantage commercial ou autre.
- Enregistrer les cadeaux ou divertissements offerts ou reçus (conformément au tableau ci-après) dans les Registres des cadeaux et divertissements de Woodside.
- Comprendre la définition générale du terme « fonctionnaire » dans la politique anti-corruption.
- En cas d'incertitude sur la pertinence d'offrir ou d'accepter un cadeau ou un divertissement dans une situation donnée, demander conseil à un membre de l'équipe Éthique et Conformité avant d'agir.

Autres ressources

Procédure relative aux cadeaux et aux divertissements
[dmslink.app.woodside](#)

Registres des cadeaux et divertissements de Woodside
[Éthique et conformité](#)

Politique anti-corruption
[anti-bribery-and-corruption-policy.pdf](#)

Lorsque des fonctionnaires sont impliqués

Les exigences suivantes en matière d'enregistrement et d'autorisation préalable s'appliquent à l'offre, à la fourniture, à l'acceptation ou à la réception de cadeaux et de divertissements impliquant des fonctionnaires :

Valeur totale du cadeau/du divertissement (par personne) impliquant des fonctionnaires	Enregistrement : via le registre en ligne des cadeaux et divertissements (impliquant des fonctionnaires)	Approbation préalable du service Éthique et Conformité
> 100 USD	Obligatoire	Obligatoire
0 à 100 USD	Obligatoire	Pas Obligatoire

Lorsque les fonctionnaires ne sont pas impliqués

Les exigences suivantes en matière d'enregistrement et d'autorisation préalable s'appliquent à l'offre, à la fourniture, à l'acceptation ou à la réception de cadeaux et de divertissements n'impliquant pas de fonctionnaires :

Valeur totale du cadeau/du divertissement (par personne) n'impliquant pas de fonctionnaires	Enregistrement : via le registre en ligne des cadeaux et divertissements (n'impliquant pas de fonctionnaires)	Approbation préalable du service Éthique et Conformité
> 250 USD	Obligatoire	Obligatoire
100 à 250 USD	Obligatoire	Pas Obligatoire
0 à 100 USD	Pas Obligatoire	Pas Obligatoire

Remarque

Vous devez enregistrer toute offre de cadeau ou de divertissement que vous refusez (quelle que soit sa valeur) si vous estimez que l'offre était excessive ou qu'elle pourrait être perçue comme visant à obtenir ou à conserver indûment un avantage commercial.

Nos pratiques commerciales

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Des conflits d'intérêts peuvent survenir lorsque vos intérêts ou activités personnels ou extérieurs sont susceptibles d'influencer l'exécution de vos responsabilités au sein de Woodside.

Woodside respecte votre droit de participer à des activités en dehors du travail et sans rapport avec votre emploi, à condition que ces activités :

- ne créent pas un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu avec vos responsabilités envers Woodside ; ou
- ne compromettent pas ou ne semblent pas compromettre la qualité de votre travail, votre engagement professionnel ou votre capacité à prendre des décisions commerciales impartiales.

Si vous avez besoin de conseils ou si vous doutez qu'une situation particulière constitue un conflit d'intérêts, veuillez consulter un membre de l'équipe Éthique & Conformité.

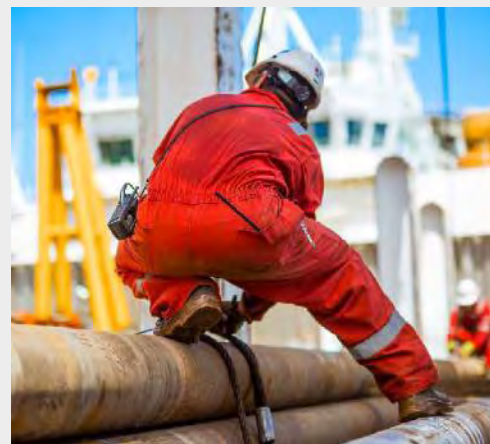
Q : Quelles situations peuvent donner lieu à un conflit d'intérêts ?

R : Les conflits d'intérêts peuvent survenir de nombreuses façons. Les situations courantes incluent notamment :

- L'occupation d'emplois, de mandats d'administrateur, de postes au sein de conseils, de fonctions, d'activités commerciales ou d'affiliations extérieures (un Engagement Externe).
- Les emplois ou affiliations exercés par des membres de la famille ou des amis proches.
- La recherche, l'attribution ou le maintien d'opportunités commerciales avec Woodside (y compris l'influence sur les appels d'offres de Woodside) dans un but d'enrichissement personnel ou au profit de membres de la famille ou d'amis proches.
- L'offre ou l'acceptation de cadeaux ou de divertissements à des événements à des moments inappropriés.
- Le fait d'entretenir ou d'avoir entretenu une relation personnelle étroite avec un collègue, un contractant ou un prestataire de services travaillant dans la même équipe ou placé sous votre supervision, lorsque cette relation est susceptible d'affecter l'impartialité de vos décisions.
- L'influence sur les décisions de recrutement, les conditions d'emploi ou les évaluations de performance au sein de Woodside concernant des membres de la famille ou des amis proches.
- La détention d'intérêts ou de relations commerciales significatifs avec un concurrent, un contractant, un client ou un fournisseur de Woodside.

Assumer ou maintenir des engagements extérieurs peut également donner lieu à un conflit avec les intérêts de Woodside lorsque :

- Les intérêts commerciaux de l'organisation externe peuvent entrer en concurrence avec ceux de Woodside.
- Votre poste au sein de Woodside peut vous donner accès à des informations, des contacts ou des relations qu'il ne serait pas approprié d'utiliser à des fins personnelles ou pour en tirer un avantage.
- Votre engagement envers l'organisation ou l'activité externe, tel que le nombre d'heures à y consacrer, peut affecter votre capacité à travailler pendant vos heures contractuelles à exercer vos fonctions en toute sécurité et de manière productive sans être compromis par la fatigue.



Nos pratiques commerciales

ÉVITER LES CONFLITS D'INTÉRÊTS (SUITE)

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Toujours être attentif et éviter les situations qui peuvent présenter un conflit réel, potentiel ou perçu avec les intérêts de Woodside ou avec vos responsabilités envers Woodside.

Vous ne devez pas :

- Exercer des activités personnelles ou extra-professionnelles (y compris tout Engagement Externe) qui peuvent présenter un conflit réel, potentiel ou perçu avec les intérêts de Woodside ou avec vos responsabilités envers Woodside, sans l'approbation préalable de Woodside.
- Occuper des postes ou entretenir des relations avec des organisations externes ayant des liens avec Woodside, lorsque la position au sein de l'entreprise permet ou pourrait être perçue comme permettant d'influencer ou de contrôler les décisions de Woodside affectant ces organisations, sans l'approbation préalable de Woodside.

- Exercer un deuxième emploi ou gérer une entreprise personnelle (même sur votre temps personnel et en dehors du lieu de travail de Woodside), ou prendre tout autre engagement externe susceptible d'entrer en conflit (ou susceptible d'être perçu par d'autres comme entrant en conflit) avec les intérêts de Woodside ou avec vos fonctions ou obligations contractuelles envers Woodside, sans l'approbation préalable de Woodside.
- Occuper un poste d'administrateur dans une société non cotée en bourse pour le compte de Woodside ou représentant autrement Woodside (autre qu'une nomination comme administrateur d'une entité au sein du groupe de sociétés Woodside) sans l'approbation préalable du membre de votre équipe de direction exécutive.
- Occuper un poste d'administrateur dans une société cotée en bourse sans l'approbation préalable du Conseil d'administration de Woodside.

Autres ressources

Procédure relative aux conflits d'intérêts et aux engagements extérieurs
dmslink.app.woodside

Registre des conflits d'intérêts
Éthique et conformité

Registre des engagements extérieurs
Éthique et conformité

DÉCLARATION ET OBTENTION DE L'APPROBATION PRÉALABLE DE WOODSIDE

Dès que vous prenez connaissance d'un conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu, vous devez :

(a) vous retirer immédiatement de toute implication dans l'activité concernée ; et

(b) discuter de la situation avec votre supérieur hiérarchique direct et la déclarer dans le Registre des conflits d'intérêts, ou dans le Registre des engagements extérieurs lorsque la situation implique l'exercice d'un emploi extérieur, d'un mandat d'administrateur, d'un poste au sein d'un conseil ou d'une affiliation.

Les déclarations doivent être examinées et approuvées par votre supérieur hiérarchique et toute approbation doit être validée par votre n+2, avec la mise en place, le cas échéant, de mesures appropriées pour gérer les risques de conflit d'intérêts.

Il incombe à votre supérieur hiérarchique et à votre n+2 de veiller à ce que votre déclaration soit correctement examinée et évaluée, notamment pour déterminer s'il est approprié pour vous de reprendre toute discussion ou activité liée au conflit, et quelles mesures doivent être mises en place pour gérer les risques.

Si vous obtenez une approbation concernant une situation ou une activité particulière, vous devez :

- Vous conformer à toutes les mesures mises en place pour gérer les risques de conflit d'intérêts.
- Surveiller tout changement dans votre situation déclarée (y compris, par exemple, un changement de poste au sein de Woodside) ayant un impact sur la situation ou l'activité approuvée.
- Mettre à jour votre déclaration dès que possible afin de refléter ces changements de situation et vous assurer d'avoir l'approbation préalable de Woodside pour continuer.



Nos pratiques commerciales

CONCURRENCE LOYALE

Chez Woodside, nous ne cherchons pas à obtenir des avantages concurrentiels au moyen de pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique.

Nous concurrençons de manière loyale en nous fondant sur nos propres mérites, en veillant à agir de façon indépendante et en évitant toute forme de coordination avec des concurrents sur des questions liées aux prix, aux acquisitions, à l'approvisionnement ou aux appels d'offres.

Nous traitons de manière équitable nos clients, prestataires de services, fournisseurs, sous-traitants et concurrents.

Nous ne tirons pas d'avantage indu de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'utilisation abusive d'informations privilégiées, une conduite trompeuse ou mensongère, ni par des pratiques commerciales abusives ou déloyales.

La plupart des pays disposent de lois destinées à promouvoir et à protéger la concurrence ainsi que les consommateurs. Nous comprenons que le non-respect de ces lois peut causer de graves dommages économiques, fausser les marchés dans lesquels nous opérons et dont nous dépendons, freiner l'innovation, nuire considérablement à nos parties prenantes et à nos clients, et affecter négativement le bien-être des consommateurs finaux.

Une violation des lois sur la concurrence ou les ententes illicites peut également entraîner des conséquences potentiellement graves, notamment l'emprisonnement et d'importantes amendes.

Les entreprises ou les consommateurs lésés par un comportement anticoncurrentiel illégal ou par une violation des lois de protection des consommateurs peuvent également poursuivre Woodside en justice afin d'obtenir réparation.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous ne devez pas :

- Vous engager dans, ou participer de quelque manière que ce soit à, une conduite qui enfreint les lois sur la concurrence/antitrust ou sur la protection des consommateurs.
 - Cela inclut la conclusion de tout accord, arrangement ou entente avec des concurrents concernant les prix, les volumes, le partage des marchés, les conditions de vente, etc. en rapport avec la fourniture ou l'acquisition de biens ou de services, ou dans le cadre d'appels d'offres.
 - Cela inclut également toute forme de conduite visant ou susceptible d'avoir pour effet de réduire substantiellement la concurrence sur un marché pertinent pour les activités de Woodside.
- Partager toute information de Woodside avec des concurrents si celle-ci est sensible sur le plan concurrentiel ou destinée à un usage anticoncurrentiel.
- Adopter un comportement trompeur ou mensonger, ou recourir à des pratiques commerciales abusives ou déloyales lors de vos activités pour Woodside.

Vous devez :

- Respecter tous les protocoles de protection de l'information et autres procédures de conformité aux lois sur la concurrence applicables à toute transaction, coentreprise ou projet sur lequel vous travaillez.
- Maintenir la confidentialité de tout processus d'appel d'offres auquel vous participez et ne pas discuter ni partager d'informations confidentielles sur ces appels d'offres avec quiconque, y compris au sein de Woodside, qui n'a pas besoin d'en prendre connaissance.
- Faites preuve de prudence lors de communications avec des concurrents ou lors d'événements industriels où des concurrents sont présents. En particulier, vous devez vous abstenir de discuter ou de divulguer toute information sensible sur le plan concurrentiel, et contacter immédiatement le service juridique de Woodside si un concurrent tente d'engager une discussion pouvant être anticoncurrentielle ou impliquant des informations sensibles sur le plan concurrentiel.

Si vous avez des questions concernant le respect des lois sur la concurrence et la protection des consommateurs, vous devez demander conseil à un membre de l'équipe juridique de Woodside.



Nos pratiques commerciales

SANCTIONS ET LOIS COMMERCIALES

Woodside se conforme à toutes les lois internationales relatives au commerce et à l'exportation applicables à nos activités.

Certains pays, tout en poursuivant leurs propres politiques étrangères et objectifs de sécurité nationale, imposent des sanctions financières ou économiques à certains pays, régions, personnes, entreprises ou navires, et limitent leurs ressortissants, résidents ou entreprises liés à leur pays dans leurs échanges avec ces parties, pays ou régions.

De plus, de nombreux pays dans lesquels nous opérons restreignent la circulation des biens, logiciels, technologies et services associés, au sein de leurs frontières ou à travers celles-ci (y compris les frontières numériques). Ces restrictions peuvent interdire l'envoi ou l'expédition de biens, logiciels ou technologies vers certains pays ou régions, à certaines parties ou pour certaines utilisations.

Le non-respect de ces lois et réglementations peut entraîner des conséquences graves, y compris des peines de prison, des amendes importantes, ainsi que la perte des privilèges d'exportation de Woodside.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

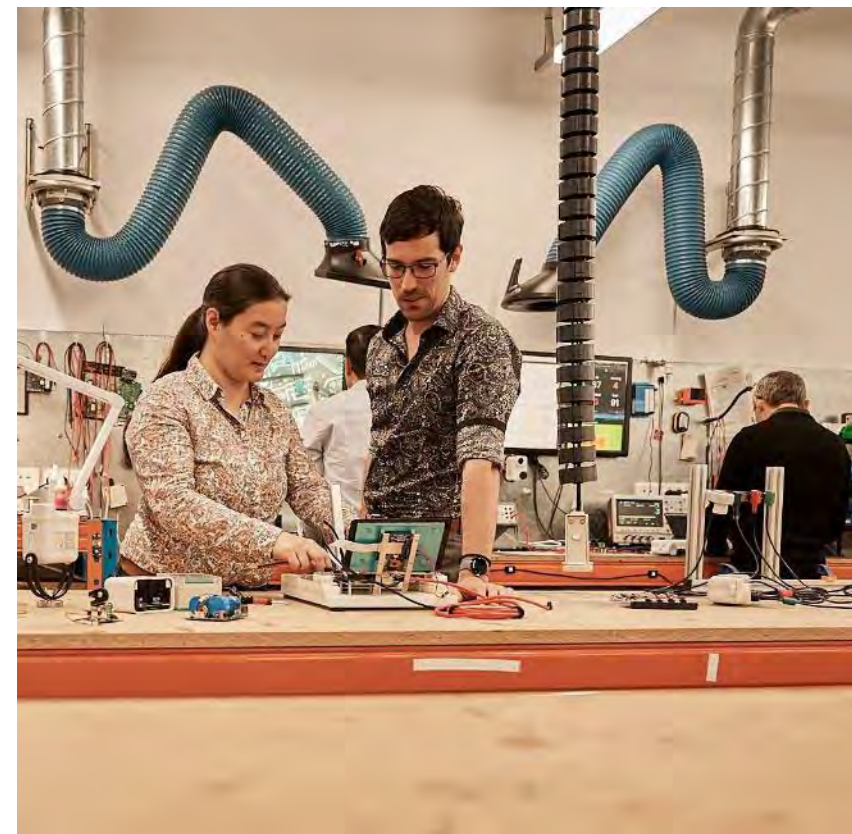
- Respecter les exigences d'intégration de Woodside pour les fournisseurs, les clients, les partenaires d'investissement social ou les parties externes qui concluent des accords de confidentialité.
- Si vous êtes responsable du transfert de marchandises, de logiciels, de technologies ou de services connexes à travers les frontières internationales (y compris les frontières numériques), vous devez connaître et respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle des exportations, de sanctions ou d'autres restrictions commerciales pertinentes.
- Respecter toutes les autres exigences de Woodside relatives au mouvement transfrontalier de marchandises, de logiciels ou de technologies.

Ces lois et réglementations sont complexes et en constante évolution. Si vous avez des questions ou des préoccupations concernant une transaction spécifique, veuillez contacter un membre de l'équipe Éthique et conformité.

Autres ressources

Procédure du programme d'éthique et de conformité
dmslink.app.woodside

Procédure relative au fret national et international
dmslink.app.woodside



Nos actifs et informations

Nous sommes tous responsables de veiller à ce que les actifs, ressources et informations de Woodside soient protégés et utilisés de manière responsable, et que l'intégrité financière de Woodside soit préservée.



Nos actifs et informations

NOS ACTIFS

La protection et l'utilisation responsable des actifs et ressources de Woodside sont essentielles pour mener à bien nos projets de production et de croissance en toute sécurité, dans les délais et selon le budget prévu.

Les actifs comprennent les fonds, les ressources, les informations et les biens ou équipements de notre entreprise, y compris les appareils numériques.

L'utilisation abusive ou le détournement des actifs de Woodside constitue une violation de notre code et peut également relever d'infractions pénales, telles que le vol ou la fraude.

Le vol peut inclure le détournement et/ou l'utilisation non autorisée des actifs de Woodside à des fins personnelles ou non professionnelles, ainsi que le retrait ou le détournement non autorisé d'informations, d'équipements, de fournitures ou d'autres biens ou ressources de Woodside.

La fraude implique généralement une activité malhonnête, la tromperie, le vol, la production de fausses déclarations ou de faux documents, ou l'abus de confiance, dans le but d'obtenir de l'argent ou un autre avantage.

Les actes de vol et de fraude peuvent avoir des conséquences importantes pour Woodside, notamment des pertes ou des dommages financiers, le retrait de licences, des litiges, des actions civiles en recouvrement (par exemple, des actions menées par des autorités judiciaires pour récupérer le produit d'un crime) et des atteintes à la réputation de Woodside.

Si vous êtes impliqué dans un vol ou toute autre activité frauduleuse, vous vous exposez à des mesures disciplinaires et éventuellement à des poursuites pénales pouvant entraîner des amendes personnelles ou une peine d'emprisonnement.

Le cas échéant, Woodside signalera ce type de conduite aux autorités compétentes afin qu'une enquête externe soit menée.

Woodside pourra également prendre des mesures pour récupérer tout gain financier personnel que vous auriez pu obtenir à la suite de cette conduite répréhensible.



VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Protéger et utiliser de manière responsable tous les actifs, ressources, informations et fonds de Woodside dont vous avez la responsabilité.
- Effectuer les dépenses professionnelles de façon raisonnable et conformément au Manuel des Autorités, aux Exigences relatives aux contrats et aux achats, à la procédure relative aux dépenses professionnelles et à la procédure relative aux déplacements professionnels.
- Si vous êtes responsable de l'approbation des dépenses professionnelles, vérifier que la dépense demandée est légitime et conforme aux politiques et normes ci-dessus avant de l'approuver.
- Déclarer ou enregistrer toutes les dépenses sur les systèmes Woodside de manière précise et en temps opportun.
- Obtenir les approbations appropriées avant de vendre, prêter ou donner tout actif de Woodside.

Vous ne devez pas :

- Utiliser à mauvais escient ou détourner les actifs, ressources, informations ou fonds de Woodside à des fins personnelles et devez prendre toutes les précautions nécessaires pour prévenir leur vol, leur détérioration ou leur usage abusif.
- Enregistrer sciemment des informations fausses ou trompeuses dans les systèmes de Woodside.
- Chercher à exploiter ou tirer avantage de toute opportunité commerciale externe résultant de votre accès aux biens ou informations de Woodside ou de votre position au sein de l'entreprise.
- Tenter de tirer avantage des informations de Woodside ou de votre position au sein de l'entreprise à des fins personnelles ou pour concurrencer Woodside.

Nos actifs et informations

POLITIQUES ET PROCÉDURES COMPTABLES

Le maintien de l'intégrité financière de Woodside est essentiel à notre succès à long terme et à notre capacité à maintenir, développer et exploiter notre activité à l'échelle mondiale.

Les procédures financières et les systèmes de contrôle interne de Woodside traitent de l'enregistrement, du traitement et de la communication de l'information financière conformément aux exigences financières, réglementaires et autres exigences applicables.

Cela inclut, le cas échéant, la loi sur les sociétés, les règles de cotation publiées par ASX Limited et la NYSE, les procédures comptables australiennes, les lois américaines sur les valeurs mobilières applicables, la loi Sarbanes-Oxley et d'autres rapports professionnels obligatoires Exigences.

Autres ressources

→ Procédure de contrôle et de reporting financier
dmslink.app.woodside

Manuel des autorités
dmslink.app.woodside

Procédure relative aux dépenses professionnelles
dmslink.app.woodside

→ Procédure relative aux déplacements professionnels
dmslink.app.woodside

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Respecter la procédure de contrôle et de reporting financier de Woodside, dans la mesure où elle s'applique à votre rôle et à vos responsabilités au sein de Woodside.
- Respecter toutes les lois et réglementations relatives à la comptabilité, à la tenue des registres et au reporting applicables à votre rôle et à vos responsabilités chez Woodside, y compris, le cas échéant, la loi Sarbanes-Oxley.
- Veiller à ce que tous les registres de Woodside soient tenus de manière précise, équitable, suffisamment détaillée et sans inexactitudes ou omissions intentionnelles.
- Ne pas inscrire dans les registres de Woodside d'opérations qui dénatureraient ou dissimuleraient la nature ou l'objet réel d'une transaction. La soumission de dépenses frauduleuses ou de rapports comptables (livres et registres) sera considérée comme une faute grave.
- Ne pas créer ou maintenir de comptes ou fonds « hors livres », ni prendre toute mesure qui pourrait entraîner l'inscription d'éléments faux, trompeurs ou inexacts dans les livres et registres de Woodside.



Nos actifs et informations

NOS INFORMATIONS

Les informations de Woodside constituent un actif précieux qui doit être protégé et respecté.

Cela inclut notamment les informations confidentielles, les informations exclusives, les données personnelles et la propriété intellectuelle appartenant à Woodside auxquelles vous avez accès dans le cadre de votre travail pour Woodside.

NOS INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

Il est probable que vous ayez accès à des informations confidentielles pour Woodside ou que vous en preniez connaissance.

Les informations confidentielles comprennent toutes les informations qui ne sont pas généralement accessibles au public concernant les activités, résultats ou projets de Woodside.

Cela peut inclure des informations financières, commerciales ou techniques, des appels d'offres, des stratégies de passation de contrats, des plans de contractualisation, des listes de clients, des plans d'affaires, des conceptions, des dessins, des techniques, des processus ou toute forme de propriété intellectuelle.

Cela peut également inclure les informations confidentielles de tiers fournies à Woodside ou détenues par Woodside.

La protection des informations confidentielles de Woodside dépend de la sensibilisation et de la vigilance de tous les employés, sous-traitants et prestataires de services de Woodside.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Préserver la confidentialité de toutes les informations confidentielles auxquelles vous avez accès chez Woodside.
- Appliquer les politiques et procédures de sécurité de l'information de Woodside, y compris la procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information.
- Accéder et utiliser les informations de Woodside uniquement dans le cadre de vos fonctions et responsabilités chez Woodside.
- Veiller à ce que les informations soient utilisées uniquement à des fins autorisées et protégées contre le vol, l'utilisation non autorisée ou inappropriée, y compris pour un bénéfice ou un gain personnel, et contre toute divulgation non autorisée.
- Signaler rapidement à votre supérieur toute perte, vol ou divulgation non autorisée d'informations.

Vous ne devez pas :

- Divulguer des informations confidentielles de Woodside à des parties externes sans :
 - Obtenir l'autorisation de Woodside et se conformer à la politique de divulgation continue et de communication sur les marchés de Woodside (ainsi qu'aux processus et procédures associés).
 - Le cas échéant, conclure un accord de confidentialité avec le destinataire.

Les responsables et superviseurs de chaque secteur de l'entreprise sont responsables de s'assurer que des mesures appropriées sont en place pour protéger les informations confidentielles traitées par leurs équipes.

Vos obligations de confidentialité restent en vigueur après la fin de votre emploi ou de votre collaboration avec Woodside, moment auquel vous devez restituer toutes les informations confidentielles à votre supérieur hiérarchique.

Autres ressources

Procédure relative à l'utilisation acceptable des données, informations et systèmes
dmslink.app.woodside

Politique de divulgation continue et de communication sur le marché
[continuous-disclosure-and-market-communications-policy.pdf](#)

Procédure relative à la gestion de la sécurité
dmslink.app.woodside



Nos actifs et informations

NOTRE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La propriété intellectuelle de Woodside est un actif précieux qui doit être protégée, gérée de manière appropriée et utilisée uniquement à des fins autorisées.

Elle comprend toutes les informations exclusives, le savoir-faire, les secrets commerciaux, les dessins, les marques, les brevets, les œuvres protégées par le droit d'auteur ainsi que tout produit de travail, amélioration ou innovation commerciale, accessibles ou créés dans le cadre de votre emploi chez Woodside, ou réalisés grâce à l'utilisation du temps, des matériaux, des installations ou des ressources de Woodside.

Cette propriété intellectuelle, ainsi que toutes les informations associées, est confidentielle et appartient à Woodside.

Elle doit être protégée de la même manière que les autres informations confidentielles de Woodside et gérée conformément à la procédure de gestion de la propriété intellectuelle de Woodside.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Respecter la procédure de gestion de la propriété intellectuelle de Woodside et veiller à ce que toute propriété intellectuelle de Woodside que vous créez ou à laquelle vous avez accès pendant votre période d'emploi ou de collaboration avec Woodside reste confidentielle, aussi bien pendant qu'après cette période.
- Ne pas abuser, voler ni détourner toute propriété intellectuelle de Woodside dont vous avez connaissance durant votre emploi ou votre collaboration avec Woodside.
- Ne pas utiliser la propriété intellectuelle de Woodside à des fins personnelles, y compris après la fin de votre emploi ou de votre engagement auprès de Woodside.
- Céder à Woodside, sur demande, tout droit relatif à une propriété intellectuelle développée dans le cadre de votre emploi ou de votre collaboration avec Woodside.

Procédure de gestion de la propriété intellectuelle
dmslink.app.woodside

Procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des Technologies d'information
dmslink.app.woodside



Nos actifs et informations

NOS INFORMATIONS SUR LE MARCHÉ

Woodside a des obligations concernant la publication périodique et continue d'informations relatives à nos activités et opérations.

Nous nous engageons à :

- Veiller à ce que les actionnaires et le marché disposent d'informations complètes et en temps opportun sur les activités de Woodside.
- Respecter les obligations générales et continues de divulgation applicables en Australie et aux États-Unis.
- Prévenir toute divulgation sélective ou involontaire d'informations importantes et sensibles en matière de cours.
- Garantir que tous les actionnaires aient des opportunités égales de recevoir les informations importantes sensibles en matière de cours et les rapports financiers publiés par Woodside.
- Effectuer toutes les divulgations de manière claire, concise et efficace.

VOS RESPONSABILITÉS

Si, dans le cadre de vos fonctions chez Woodside, vous recevez ou traitez des informations sensibles pour le marché, vous devez respecter la Politique de divulgation continue et de communication avec le marché de Woodside ainsi que toutes les obligations de divulgation associées.

Le non-respect de ces obligations de divulgation peut entraîner la suspension des actions de Woodside, voire, dans des circonstances exceptionnelles, leur retrait de la cote.

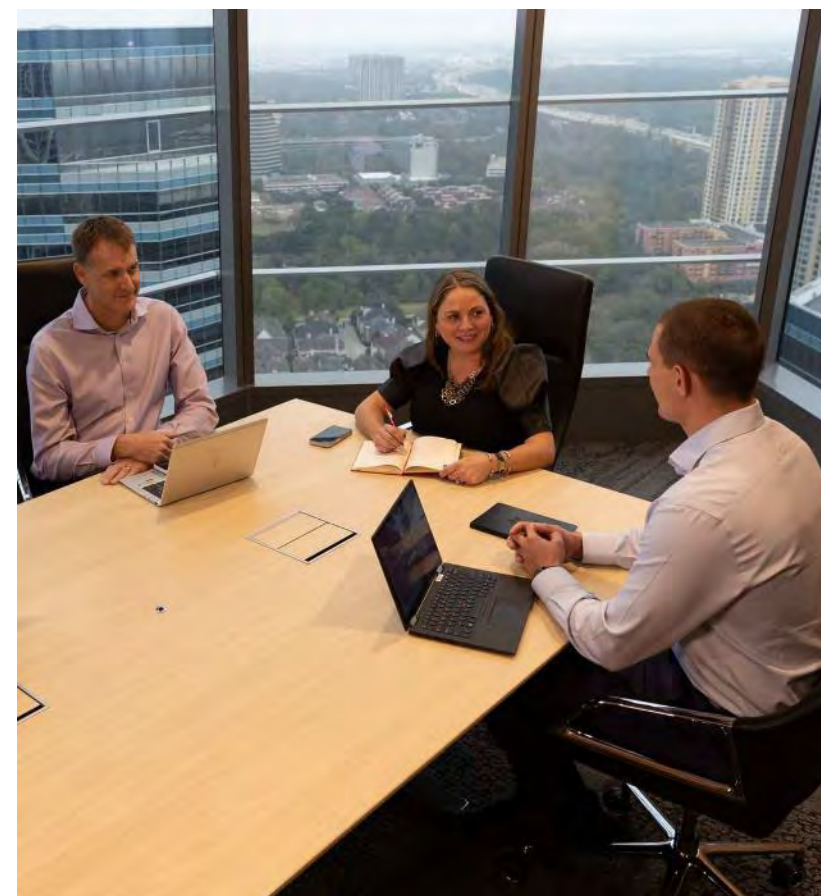
Une violation des exigences de divulgation peut constituer une infraction pénale, et Woodside peut être condamné à une amende ou tenu de verser des dommages-intérêts.

Les administrateurs, dirigeants, employés et conseillers de Woodside peuvent également être personnellement passibles d'amendes importantes ou d'une peine d'emprisonnement s'ils sont impliqués dans une violation des obligations de divulgation.

Autres ressources

Politique d'information continue et de communication commerciale
[continuous-disclosure-and-market-communications-policy.pdf](#)

Portail de révision des informations divulguées
 Équipe chargée de la divulgation - Tableau de bord - Centre de données JIRA



Nos actifs et informations

INTERDICTION DU DÉLIT D'INITIÉ

De nombreuses lois interdisent de négocier des actions d'une société lorsqu'on est en possession d'« Informations privilégiées ».

Cette pratique est connue sous le nom de « délit d'initié » et constitue une infraction grave en vertu de la loi australienne sur les sociétés et de la Loi américaine sur les Échanges de titres.

Les « informations privilégiées » sont des informations qui :

- ne sont généralement pas accessibles aux personnes qui investissent habituellement dans des valeurs mobilières (c'est-à-dire qu'elles ne sont pas publiques) ; et
- si elles étaient accessibles au public, influenceraient (ou seraient susceptibles d'influencer) les investisseurs qui investissent habituellement dans des titres dans leur décision de souscrire, d'acheter ou de vendre des titres de Woodside ou ceux d'une autre entité.

Une violation des lois sur le délit d'initiés peut entraîner une responsabilité pénale ou civile, se traduisant par des amendes importantes infligées à la société et des peines d'emprisonnement pour les personnes impliquées.

VOS RESPONSABILITÉS

Si vous avez accès à des « informations privilégiées » concernant Woodside ou une autre société, ou si vous en prenez connaissance, vous devez :

- Respecter les exigences et restrictions énoncées dans la politique en matière de négociation de titres.
- Traiter les informations privilégiées comme strictement confidentielles à l'égard de Woodside.
- Ne pas acheter, vendre ni négocier de produits financiers liés, y compris des titres, concernant Woodside ou toute autre société à laquelle se rapportent ces « informations privilégiées ».
- Ne pas conseiller, inciter ou encourager une autre personne (comme un membre de la famille, un ami, un associé, un collègue, un courtier, un conseiller financier, un conseiller en investissement, une société familiale ou une fiducie familiale) à négocier de tels produits financiers, y compris des titres, ni communiquer les Informations privilégiées à quiconque pourrait les utiliser pour négocier des titres.
- Si vous envisagez la vente, l'achat ou toute autre opération concernant des actions de Woodside (directement, ou par l'intermédiaire d'une société, d'une fiducie ou d'un fonds que vous contrôlez ; ou par un ami, un membre de la famille ou autre), vous devez lire, comprendre et respecter les exigences énoncées dans la Politique en matière de négociation de titres.
- Respecter toute obligation ou restriction supplémentaire que Woodside pourrait vous imposer si vous êtes identifié comme un « employé soumis à des restrictions » en vertu de la Politique en matière de négociation de titres.



Autres ressources

Politique en matière de négociation de titres
[securities-dealing-policy.pdf](#)

Nos actifs et informations

PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE

Nous respectons les droits à la vie privée des individus et nous nous engageons à traiter les informations personnelles de manière respectueuse, légale et éthique.

Les informations personnelles sont des informations permettant d'identifier directement ou indirectement une personne.

Une gestion efficace de la vie privée est essentielle pour atteindre les objectifs suivants :

- Gagner la confiance des personnes dont nous détenons les informations personnelles, y compris nos employés, contractants, candidats à l'emploi, visiteurs, actionnaires, investisseurs, clients, membres de la communauté et autres parties prenantes clés.
- Assurer la conformité avec les lois, règlements et normes régissant le traitement des informations personnelles.
- Garantir la protection des informations personnelles détenues par Woodside.

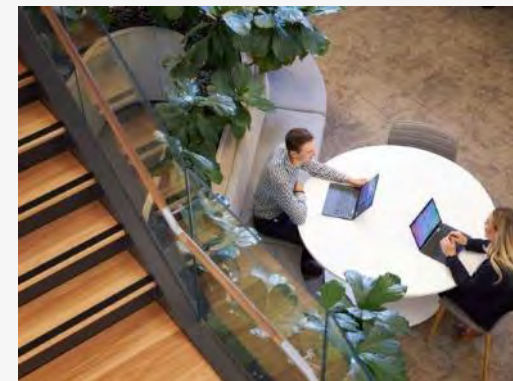
Un incident potentiel de non-conformité en matière de protection des données se produit lorsqu'il y a un usage abusif, une destruction illégale, une altération, un accès ou une divulgation non autorisés d'informations personnelles.

La non-conformité peut entraîner des amendes réglementaires, une atteinte à la réputation ainsi que des dommages pour les personnes concernées par le traitement des données personnelles par Woodside, y compris les parties prenantes et les employés.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Identifier les risques liés à la vie privée avant de collecter, d'utiliser, de conserver ou de divulguer des informations personnelles.
- Traiter les informations personnelles uniquement à des fins spécifiques, définies et légitimes.
- Dans la mesure du possible, informer les personnes concernées lors du traitement ou du partage de leurs informations personnelles avec des tiers.
- Protéger les informations personnelles tout au long de leur cycle de vie, y compris lors de leur conservation chez Woodside, de leur utilisation ou de leur partage avec des tiers.
- Veiller à ce que les informations personnelles soient tenues à jour et éliminées conformément aux procédures de conservation des données de Woodside lorsqu'elles ne sont plus nécessaires.
- Demandez conseil à votre responsable de la vie privée et à l'équipe chargée de la protection de la vie privée chez Woodside lorsque vous avez besoin d'aide pour respecter vos obligations en matière de protection des données.
- Signalez immédiatement tout incident potentiel de non-conformité en matière de vie privée à l'équipe chargée de la protection de la vie privée chez Woodside.



Autres ressources

Déclaration de confidentialité de Woodside
Confidentialité - Woodside Energy

Déclaration de confidentialité de Woodside
(Employés, sous-traitants, dirigeants et administrateurs)
Déclaration de confidentialité de Woodside (Employés, sous-traitants, dirigeants et administrateurs)

Attentes en matière de Vie privée
dmslink.app.woodside

Nos actifs et informations

UTILISATION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES

Il est de la responsabilité de chacun de veiller à ce que les systèmes informatiques de Woodside soient protégés et utilisés de manière sûre et responsable dans l'intérêt de l'entreprise.

Cela inclut l'utilisation de toute technologie de l'information ou de tout appareil numérique de Woodside, tel que les ordinateurs, les ordinateurs portables, les tablettes, les téléphones, les photocopieurs et autres équipements.

Toute information générée ou stockée via les systèmes informatiques de Woodside appartient à Woodside et doit être stockée, manipulée et protégée conformément à la procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information et aux politiques et procédures associées.



VOS RESPONSABILITÉS

Lorsque vous utilisez les systèmes informatiques de Woodside, vous devez :

- Accéder et utiliser uniquement les informations de Woodside nécessaires à l'exercice de vos fonctions au sein de Woodside.
- Ne pas exploiter les informations ou les systèmes informatiques de Woodside à des fins personnelles ou pour concurrencer Woodside.
- Respecter la procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information et utiliser les systèmes d'information de Woodside de manière sûre, efficace et légale, conformément à notre code et à nos valeurs.
- Ne pas utiliser les systèmes ou appareils informatiques de Woodside pour accéder, stocker, afficher ou partager du matériel (sur le réseau Woodside ou en dehors) qui :
 - Enfreint les droits d'auteur ou toute autre exigence légale.
 - Est offensant, indécent, menaçant, violent ou abusif.
 - Incite à des activités criminelles ou fournit des instructions sur la manière de commettre des activités criminelles.
 - Est sexuellement explicite, pornographique, obscène ou suggestif
 - Implique les jeux d'argent en ligne.
 - Vise à générer un gain ou un profit personnel.
 - Serait considéré comme répréhensible ou inapproprié par une personne raisonnable ou incompatible avec nos valeurs, y compris tout contenu discriminatoire, victimisant, sexiste ou raciste.
- S'assurer que seuls les systèmes informatiques approuvés par Woodside sont utilisés pour les activités professionnelles.
- Ne pas utiliser de systèmes informatiques non autorisés ou externes (ex. : messagerie personnelle, services de courrier non corporatifs, services cloud externes, dépôts de documents externes, médias sociaux ou applications de communication non officielle) pour les activités de Woodside ou le stockage des informations de l'entreprise, y compris les dossiers professionnels, sans approbation préalable de la Direction Digitale.
- Conserver un enregistrement, sur les systèmes approuvés par Woodside, de tous les dossiers professionnels envoyés ou reçus de parties externes via des communications « non officielles ». Cela doit être fait dès que possible et au plus tard 30 jours après l'envoi ou la réception des dossiers.

Remarque:

- L'usage personnel occasionnel des systèmes informatiques de Woodside est autorisé, à condition que cet usage n'interfère pas avec l'exécution de votre travail et qu'il soit conforme aux procédures relatives aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information, à notre code et à nos valeurs.
- Les communications « non officielles » incluent toute communication ou activité professionnelle effectuée en dehors des systèmes informatiques approuvés par Woodside. Cela comprend notamment les communications ou activités effectuées sur des plateformes de messagerie éphémère (applications qui effacent les conversations entre utilisateurs immédiatement ou après une courte période, telles que WhatsApp, SnapChat, WeChat, Telegram, Hash, Cover Me, Confide, Signal, Wickr, Wire, etc.), ainsi que les services de messagerie texte et de téléphonie mobile.
- Un document commercial de Woodside désigne toute communication, document ou donnée décrivant les activités commerciales de Woodside (y compris les transactions commerciales, stratégies, négociations, accords de marketing, produits, opérations et processus), ainsi que tout autre document ou registre d'entreprise devant être conservé à des raisons fiscales ou pour répondre aux exigences des autorités réglementaires.

Autres ressources

Procédures relatives aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information
dmslink.app.woodside

Nos actifs et informations

CYBERSÉCURITÉ

Les cyberattaques constituent une menace croissante pour Woodside et peuvent avoir de graves conséquences, notamment des pertes financières, des interruptions d'activité, des violations de données et de la vie privée, ainsi qu'une atteinte importante à la réputation.

La protection de la présence en ligne et des systèmes de Woodside contre les activités cybernétiques malveillantes repose sur la sensibilisation et la vigilance de l'ensemble du personnel de Woodside afin d'identifier et de signaler toute activité suspecte.

VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez:

- Être vigilant face aux cyberattaques potentielles qui pourraient être lancées contre Woodside y compris les courriels indésirables (spam) ainsi que les courriels frauduleux ou d'hameçonnage.
- Respecter en tout temps la procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information lors de l'utilisation des systèmes et équipements informatiques de Woodside.
- Signaler toute activité cyber suspecte ou non autorisée à l'équipe Cybersécurité de Woodside et l'assister dans toute enquête relative à des incidents potentiels de cybersécurité.
- Tous les employés, sous-traitants et membres du personnel des prestataires de services ayant accès aux systèmes informatiques de Woodside doivent suivre une formation en ligne sur la cybersécurité chaque année.

UTILISATION DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'intelligence artificielle (IA) peut apporter des avantages considérables en améliorant la productivité, en renforçant la prise de décision et en favorisant un environnement de travail plus innovant.

Cependant, l'IA introduit également des risques pour l'activité de Woodside, notamment un risque de partialité, d'atteintes à la vie privée, de vulnérabilités en matière de sécurité et de résultats non intentionnels – si elle n'est pas utilisée de manière responsable.

Il est essentiel que vous suiviez les pratiques approuvées de Woodside en matière d'IA afin de protéger notre utilisation de l'IA contre ces risques.

Autres ressources



Procédure relative à l'intelligence artificielle
xxx/xxx



VOS RESPONSABILITÉS

- Vous devez respecter la procédure relative à l'intelligence artificielle lorsque vous utilisez l'IA chez Woodside.
- Vous ne devez utiliser que les outils et systèmes d'IA approuvés par l'équipe IA de Woodside.
- Vous êtes responsable de la vérification et de la validation des résultats générés par l'IA.
- Conformément à la procédure relative aux conditions d'utilisation, systèmes des technologies de l'information, vous devez veiller à ce que les données et informations complétées ou analysées par des technologies d'IA soient utilisées de manière responsable, en vous référant au Guide de l'utilisateur IA.
- Vous devez signaler toute activité d'IA suspecte ou non autorisée à l'équipe IA de Woodside.
- Si vous avez accès aux systèmes d'IA de Woodside, vous devez suivre chaque année une formation appropriée sur l'IA (dans le cadre de la formation au code de conduite).

Nos actifs et informations

MEDIAS SOCIAUX

Les médias sociaux offrent une plateforme permettant d'amplifier la marque mondiale de Woodside, de partager des récits issus de l'ensemble des activités de Woodside et d'interagir avec les principales parties prenantes.

L'équipe Affaires corporatives de Woodside est la seule habilitée à gérer l'utilisation des canaux officiels de médias sociaux de Woodside.

VOS RESPONSABILITÉS

- Woodside vous encourage à partager les publications officielles de Woodside sur les réseaux sociaux, mais vous devez faire preuve de bon sens et de discernement en le faisant.
- Si vous participez à des activités sur les réseaux sociaux ou à des activités de réseautage en ligne qui font référence aux intérêts de Woodside, y compris ses activités commerciales, ses produits, ses collaborateurs, ses actifs et ses opérations, vous devez vous conformer à notre code et à nos valeurs.
- Vous ne devez pas utiliser de sites de médias sociaux pour publier du contenu personnel qui serait attribué à Woodside ou présenté comme reflétant les points de vue ou les opinions de Woodside, sans l'autorisation préalable du service Affaires corporatives.
- Vous ne devez publier aucun contenu personnel qui pourrait, d'une quelconque manière, être associé à Woodside ou à votre lieu de travail, et qui pourrait être considéré comme offensant ou contraire à notre Code ou à nos Valeurs.



Autres ressources

Procédures relatives aux conditions d'utilisation - Systèmes des Technologies d'information
dmslink.app.woodside

Procédure relative aux communications
dmslink.app.woodside

Nos partenaires et le gouvernement

Woodside aspire à être un partenaire commercial de choix.

Nous reconnaissons que la conduite éthique en affaires est essentielle pour atteindre cet objectif.

Nos partenaires

NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX

Nous comprenons que bâtir et maintenir la confiance avec nos partenaires est primordial.

Nous nous engageons à conduire nos activités commerciales et nos opérations de manière éthique et intègre, conformément à notre code et à nos valeurs.

Nous attendons de tous les tiers, y compris les clients, les partenaires communautaires et les partenaires de coentreprise, qu'ils respectent ou adoptent des normes de conduite personnelle et professionnelle équivalentes à celles énoncées dans notre code.



VOS RESPONSABILITÉS

Vous devez :

- Respecter le Manuel des autorités ainsi que les attentes relatives aux contrats et aux achats, notamment en vous assurant que les conditions approuvées sont en place avec les fournisseurs avant le début des travaux.
- Traiter les clients, prestataires de services, fournisseurs et contractants de Woodside de manière équitable et honnête.
- Ne pas chercher à obtenir un avantage concurrentiel par des pratiques commerciales illégales ou contraires à l'éthique.
- Ne pas tirer avantage de manière injuste de quiconque par manipulation, dissimulation, abus d'informations privilégiées, fausse représentation de faits importants ou toute pratique commerciale déloyale.
- Veiller à ce que les obligations contractuelles incluent des exigences imposant aux contractants et fournisseurs de respecter le code de conduite commerciale des fournisseurs de Woodside.
- Maintenir la confidentialité et veiller à ce qu'aucun avantage indu ne soit accordé aux fournisseurs.
- Identifier et gérer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu dans le processus de contractualisation et d'approvisionnement.
- Respecter toutes les lois applicables lors de vos interactions avec les partenaires commerciaux, y compris les lois relatives à la concurrence/antitrust, à la lutte contre la corruption et la fraude, au blanchiment d'argent et au commerce international.
- Respecter les Instructions de travail relatives au personnel prestataire de services lors de l'intégration, de la gestion et de la sortie des prestataires, y compris les exigences concernant l'accès aux bureaux, sites et systèmes informatiques de Woodside.

Autres ressources

Manuel des autorités
dmslink.app.woodside

Attente relative aux contrats et aux achats
dmslink.app.woodside

Instruction de travail préalable à l'attribution
dmslink.app.woodside

Instruction de travail postérieures à l'attribution
dmslink.app.woodside

Instruction de travail pour le processus « Procure to Pay »
dmslink.app.woodside

Code de conduite commerciale des fournisseurs
Microsoft Word - Code de conduite professionnelle des fournisseurs

Instruction de travail relative au personnel des prestataires de services
dmslink.app.woodside



Nos partenaires

PARTICIPANTS DE LA COENTREPRISE

Nous nous engageons à respecter les normes de conduite personnelle et professionnelle énoncées dans notre code et à utiliser notre influence pour exiger de nos partenaires de coentreprise qu'ils adoptent des normes équivalentes en matière de conduite personnelle et professionnelle.

Dans le cadre d'opérations conjointes, nous appliquons ces engagements lorsque Woodside est l'opérateur. Lorsque nous ne sommes pas l'opérateur, nous faisons preuve de bonne foi pour influencer nos partenaires de coentreprise afin que l'opération conjointe adopte des engagements similaires.

Nous rechercherons des participants de la coentreprise dont les politiques et les normes d'éthique en affaires sont conformes à celles de Woodside.

Lorsqu'elle agit en tant qu'opérateur d'une coentreprise, Woodside n'utilise pas de manière inappropriée sa position d'opérateur pour obtenir un avantage pour Woodside ou pour une autre partie, ni pour causer un préjudice à la coentreprise.

VOS RESPONSABILITÉS

Si vous participez à des activités de coentreprise pour le compte de Woodside, vous devez :

- Pouvoir distinguer clairement entre les décisions et actions de Woodside agissant en son nom propre ou en tant que participant à la co-entreprise, et les décisions et actions de Woodside lorsqu'elle agit en tant qu'opérateur de la co-entreprise
- Connaître et respecter toutes les obligations contractuelles et autres obligations légales qui incombent à Woodside en tant que participant à la co-entreprise (y compris lorsqu'elle agit en tant qu'opérateur ou non-opérateur).

Comprendre la distinction entre ces rôles est essentiel pour respecter nos obligations légales et éthiques, et pour établir et maintenir la confiance avec nos partenaires de coentreprise.



NOS CLIENTS

La satisfaction des clients est essentielle au succès de Woodside.

Nous nous efforçons de comprendre les besoins de nos clients, de fournir des produits de haute qualité qui répondent ou dépassent leurs attentes, et de livrer conformément à ce qui a été convenu ou contracté.

VOS RESPONSABILITÉS

Si vos fonctions incluent des interactions avec les clients de Woodside, vous devez :

- Agir de manière équitable et honnête, conformément à notre code et à nos valeurs, dans toutes nos relations.
- Identifier et gérer les risques associés à nos produits, selon les besoins.
- Définir les précautions nécessaires pour la manipulation et le transport de nos produits et prendre des mesures raisonnables pour les communiquer aux employés, clients et autres personnes susceptibles d'être affectées.
- Respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de sécurité des produits et appliquer des normes responsables lorsque les lois et réglementations font défaut.
- Inclure l'identification et le contrôle des effets potentiellement néfastes sur la santé, la sécurité et comme priorités dans la planification et le développement des projets.
- Effectuer des examens et évaluations appropriés de nos opérations et des initiatives de nos clients afin de mesurer les progrès et de promouvoir la conformité avec notre code, nos valeurs et les politiques et procédures Woodside pertinentes.

Gouvernement

INTERACTIONS AVEC LES GOUVERNEMENTS

Nous cherchons à entretenir des relations ouvertes et constructives avec les gouvernements de tous les pays dans lesquels nous sommes présents.

Dans nos interactions avec les gouvernements, nous respectons toutes les lois et réglementations applicables ainsi que les règles et principes énoncés dans notre code, nos valeurs, la Politique anticorruption et la Procédure de communication et d'engagement des parties prenantes externes.

Cela inclut les obligations de déclaration prévues par la Commission électorale australienne et la Commission électorale d'Australie-Occidentale, ainsi que les lois fédérales et étatiques américaines sur la divulgation des activités de lobbying, notamment la loi de 1985 sur la divulgation des activités de lobbying (Lobbying Disclosure Act).

Woodside interagit avec les partis politiques et participe aux discussions sur les politiques publiques dans les juridictions où nous sommes actifs. Nous ne soutenons ni ne faisons de dons aux fonds de campagne d'aucun parti politique, politicien ou candidat à une fonction publique dans quelque pays que ce soit.

En Australie, nos contributions politiques se limitent à la participation payante à des événements d'engagement commercial organisés par des partis politiques. Ces événements offrent une opportunité d'éducation, d'engagement ciblé et de plaidoyer sur des questions clés pertinentes pour notre activité.

L'approche et le budget relatifs aux contributions politiques sont approuvés chaque année par le conseil d'administration de Woodside. Toute dépense réelle conformément au budget approuvé par le conseil d'administration doit être validée par le PDG.

Toutes les contributions politiques sont divulguées conformément aux obligations légales de déclaration applicables.

VOS RESPONSABILITÉS

Si vous êtes impliqué dans des activités liées au gouvernement, vous devez :

- vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables concernant la participation des entreprises aux affaires publiques et veiller à ce que toute activité respecte notre code, nos valeurs, la politique anti-corruption et la Procédure de communication et d'engagement des parties prenantes externes.
- Obtenir l'approbation du service des affaires corporatives avant tout contact avec des représentants politiques ou des fonctionnaires.
- Veiller à ce que toute interaction avec un fonctionnaire soit enregistrée dans le système de gestion des relations avec les parties prenantes.
- Menez toute action de plaidoyer auprès du gouvernement conformément aux lois et réglementations locales sur le lobbying politique dans la ou les juridictions concernées.
- Être autorisé dans le cadre de vos fonctions et obtenir l'approbation du service des Affaires corporatives avant de partager avec un tiers toute position relative aux politiques publiques pertinente pour les activités de Woodside. (Cela n'empêche pas les employés, agissant à titre personnel, de partager des informations tirées de documents approuvés sur la plateforme de plaidoyer des employés Woodside Connect – ou une plateforme équivalente – pour soutenir l'engagement sur des sujets clés)
- Demander l'approbation via le formulaire de demande d'adhésion à une association professionnelle avant de rejoindre ou de renouveler l'adhésion de Woodside à toute association professionnelle.
- Veiller à ce que toutes les soumissions destinées aux gouvernements et aux associations professionnelles soient approuvées via le portail de révision des communications conformément à la procédure en matière de communication.
- Ne faites, en tant que représentant officiel de Woodside, aucun don ni aucune contribution à des fonds de campagne, et ne fournissez aucune contribution en nature à un parti politique, à un homme ou une femme politique ou à un candidat à une fonction publique dans aucun pays.
- Ne faites aucune autre contribution politique au nom de Woodside, sauf si vous y êtes autorisé par le service des affaires corporatives et que la contribution est approuvée par le PDG. (Cela n'exclut pas votre adhésion ou participation à des partis politiques à titre privé et pendant votre temps personnel.)
- Si vous vous engagez dans des activités de candidature politique ou de parti politique à titre privé, vous devez garder à l'esprit vos responsabilités envers Woodside et déclarer, puis obtenir l'approbation préalable de Woodside pour tout engagement externe pertinent conformément à notre code.
- Veiller à ce qu'un enregistrement exact et vérifiable de tous les cadeaux, divertissements et paiements impliquant des fonctionnaires soit tenu conformément aux principes comptables généralement acceptés (y compris dans le registre des cadeaux et divertissements impliquant des fonctionnaires de Woodside). Aucune inscription ne doit être faite dans les registres de Woodside qui déforme ou dissimule la véritable nature d'une transaction.

Autres ressources

Procédure de communication et d'engagement des parties prenantes externes
[dmslink.app.woodside](#)

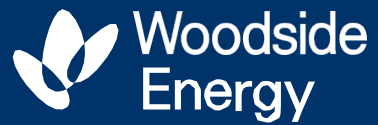
JIRA

Procédure en matière de communication
[dmslink.app.woodside](#)

Politique anti-corruption
[anti-bribery-and-corruption-policy.pdf](#)

Registre des cadeaux et divertissements impliquant des fonctionnaires
Éthique et conformité

Portail de révision des divulgations
Équipe chargée de la divulgation - Tableau de bord - Centre de données



Woodside Energy Group Ltd
ABN 55 004 898 963
woodside.com

Siège social

Woodside Energy Group Ltd
Mia Yellagonga 11
Mount Street
Perth WA 6000

Adresse postale
GPO Box D188
Perth WA 6840
Australie

T +61 8 9348 4000
E companyinfo@woodside.com

EXAMINÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE WOODSIDE ENERGY GROUP
LTD EN DÉCEMBRE 2025.